



**FONDATION WALLONNE
POUR LA CONSERVATION DES HABITATS
A.S.B.L.**

Prix Baillet Latour de l'Environnement 2022

13 avril 2023





Le Prix Baillet Latour de l'Environnement



Les Fondations Wallonne et Flamande décernent chaque année alternativement un prix offert par le Fonds BAILLET LATOUR pour récompenser une réalisation d'aménagement et/ou de gestion écologique d'une propriété privée en Belgique.

Pour le Prix 2022, réservé à la Wallonie, les six critères retenus par la Fondation pour départager les candidatures étaient les suivants :

1. impact sur la conservation du patrimoine naturel en Région wallonne, en ce compris la cohérence et l'autonomie écologiques ainsi que le caractère représentatif du site en question ;
2. engagement et efforts consentis par l'auteur ;
3. état d'avancement des aménagements et pérennité du projet ;
4. originalité et rigueur méthodologique dans la conception et/ou dans la réalisation du projet ;
5. polyvalence sur les plans économique, écologique et/ou éducatif ;
6. valeur exemplative (et donc pas nécessairement « exemplaire »).

Le Prix Baillet Latour de l'Environnement, dont le montant est de 25.000 €, récompensera en 2023 une réalisation se trouvant en Région flamande ou en Région bruxelloise.



**FONDATION WALLONNE
POUR LA CONSERVATION DES HABITATS
a.s.b.l.**

Chaussée de Namur, 47
5030 GEMBLOUX
www.conservation-des-habitats.be
patrick.miel@conservation-des-habitats.be
Secrétaire général exécutif : Patrick Miel



Lauréat du Prix Baillet Latour de l'Environnement 2022



Les Maillons de Bois Seigneur-Isaac

Pour la maturité du projet participatif, agroécologique et pérenne

Cette réalisation a été inspirée et entamée par les générations précédentes de propriétaires et agriculteurs, convaincus par la maxime : « nous n'héritons pas la terre de nos aïeux, nous l'empruntons à nos enfants ». Cette conscience de n'être que des « maillons » de la chaîne des générations est essentielle dans leur motivation. Il est vite apparu que protéger et restaurer la biodiversité par de multiples initiatives était non seulement une question d'éthique mais aussi une façon de préserver la base des ressources économiques de la production agricole et forestière. Inspirés par les publications scientifiques et les conseils et formations dispensés tant aux agriculteurs qu'aux forestiers par la Région wallonne ou par les organisations qu'elle délègue, ils ont donc réalisé par différents moyens un maillage de couloirs écologiques, soit herbagers soit boisés tout en diminuant considérablement l'utilisation des produits phytos. La communication et le partage d'expériences font parties intégrantes de la démarche, tant pour le public étudiant et professionnel que pour le grand public. Ceci s'est concrétisé par des événements comme les fermes ouvertes et des visites guidées dans les bois. La vente à la ferme et certaines cueillettes collectives contribuent aussi à créer des liens avec les consommateurs et le voisinage.

Une activité de chasse est exercée sur le territoire autour de Bois-Seigneur-Isaac. Celle-ci consiste, d'une part, en une chasse aux chevreuils et, d'autre part, en une chasse au petit gibier (essentiellement faisans, lièvres, lapins et pigeons ramiers). Son incidence est positive à différents égards : Repeuplement du territoire en gibiers dans une optique de long-terme. Plusieurs bandes boisées, MAE et autres aménagements ont été créés depuis le début des années 2000. Ces aménagements du territoire, combinées à des cultures à gibier et une pression de chasse douce et équilibrée, ont favorisé l'émergence d'une population stable de chevreuils, faisans et lièvres qui avait pratiquement disparu à la fin des années 1990. Le recours aux conseils de Natagriwal et de l'asbl Faune et Biotopes a été sollicité pour soutenir ce projet de repeuplement, ce qui a permis des réalisations intéressantes. Depuis 2021, il est fait appel à l'association « sauvez bambi » pour sauver les petits chevreuils et lièvres avant le fauchage des parcelles en mai. La chasse est utile pour une régulation de la population de chevreuils, renards et lapins qui, lorsqu'elle devient excessive, occasionne des dégâts aux cultures et aux plantations forestières. De plus, l'organisation de la chasse implique une présence presque quotidienne tout au long de l'année du garde-chasse qui veille sur le gibier mais aussi sur le bon usage du territoire au profit de tous (chiens en laisse, dégagement des chemins, réparations diverses, surveillance du respect des règles d'accès, sécurité des lieux,...).

En conclusion, l'intérêt écologique de ces réalisations est évident : sols protégés, humus reconstitué, moins de pollutions par les phytos, biodiversité végétale, présence de petite

faune sauvage. On peut observer d'importantes populations de passereaux migrateurs, le retour des rapaces (buse variable, faucon crécerelle, chouette hulotte, hibou petit et moyen duc, effraie, ...), du héron, des aigrettes, des pics verts et épeiches. Le perdreau commence à revenir. Toutes ces réalisations ne sont possibles que grâce à une collaboration permanente entre tous les acteurs cités. En effet, les propriétés et activités sont entrelacées et chacun a besoin des services du voisin ou au minimum de sa bonne volonté. Ils sont engagés dans un processus positif et enthousiasmant dans une solidarité intergénérationnelle ; les jeunes qui accèdent aujourd'hui à des responsabilités de gestion sont aux postes. C'est pourquoi nous pouvons avoir confiance en l'avenir de ce projet «Maillons».

Les Maillons de Bois Seigneur Isaac

c/o Jean Charles Snoy

2 route du Bois Planté

1421 Ophain Bois Seigneur Isaac

Toutes les informations complètes sont disponibles sur le site internet :

<http://maillons-de-bois-seigneur-isaac.be>







